

## ADDENDA No. 01

**No de la DP:** SEN-028 23/24

**Titre:** Systèmes de repérage par GPS

---

Ce qui suit doit être interprété comme faisant partie intégrante de la soumission et des documents relatifs au contrat. Tous les autres termes et conditions restent les mêmes.

---

### Questions et réponses

Q1: Les entreprises de l'extérieur du Canada peuvent-elles postuler dans le cadre de cette demande de propositions?

R1: Oui, cette DP est ouverte à toutes les entreprises qui peuvent répondre aux exigences décrites dans le document d'appel d'offres.

Q2: Devons-nous assister à des rencontres en présentielles?

R2: La plupart des réunions peuvent se faire à distance. Les réunions sur place seront nécessaires seulement pour les problèmes qui ne peuvent pas être résolus à distance.

Q3 : Pouvons-nous effectuer les tâches (liées à la demande de propositions) à l'extérieur du Canada?

R3 : Le soumissionnaire peut effectuer certaines tâches à l'extérieur du Canada. Cependant, certaines tâches doivent être effectuées sur place, comme l'installation de GPS sur les véhicules. Le soumissionnaire doit se conformer aux exigences décrites dans la DP.

Q4 : Pouvons-nous soumettre les propositions par e-mail?

R4 : Les propositions doivent être soumises comme indiqué à la page 1 de la demande de propositions.

Shirley Chartrand  
Conseillère principale de l'approvisionnement  
Le Sénat du Canada  
[Proc-app@sen.parl.gc.ca](mailto:Proc-app@sen.parl.gc.ca)